

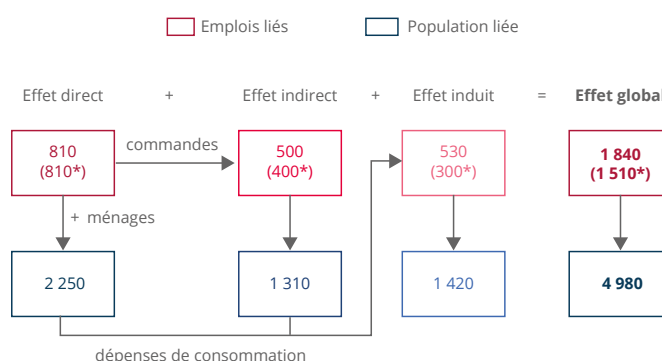
La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine est située au nord-ouest de l'Aube, à proximité de la Seine-et-Marne. Plus de 1 800 emplois directs, indirects et induits sont liés à son implantation. Les ménages des salariés correspondants représentent près de 5 000 personnes. Depuis sa mise en service, la centrale occupe une place de plus en plus importante dans le tissu économique du territoire d'implantation. Cependant, sa zone d'influence économique s'est tertiarisée et s'avère aujourd'hui marquée par l'attractivité de l'Île-de-France.

Plus de 1 800 emplois et près de 5 000 personnes liés à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

Située en bordure de la Seine, la commune de Nogent-sur-Seine accueille une centrale nucléaire comportant deux réacteurs mis en service entre 1987 et 1988. L'**emploi** et la **population liés** à la présence de la centrale représentent 1 840 salariés et 4 980 personnes en 2018-2019 dans la région Grand Est ou la Seine-et-Marne et l'Yonne voisins de la centrale ► **figure 1**. La centrale de Nogent-sur-Seine emploie 810 salariés. Ces **emplois directs** sont qualifiés : 62 % de professions intermédiaires et 29 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. En termes de pouvoir d'achat et donc de retombées économiques locales potentielles, un salaire de la centrale correspond en moyenne à 1,8 salaire de la région. La moitié des salariés a moins de 37 ans et 79 % sont des hommes. La centrale est le premier établissement industriel du département de l'Aube, avec l'établissement Michelin à La Chapelle-Saint-Luc. L'évolution de l'effectif salarié sur le site EDF et plus largement celle du secteur de la production d'énergie (+140 emplois depuis 2008 dans le territoire d'inscription) contraste avec les pertes d'emploi subies dans les secteurs de l'habillement, du bois, des transports et de l'entreposage. En plus de l'emploi direct, l'activité de la centrale génère 500 **emplois indirects** chez ses fournisseurs, sous-traitants ou prestataires. Les activités de soutien aux entreprises (sécurité, nettoyage industriel) rassemblent 32 % de l'emploi indirect, le secteur de la construction 24 % (installation électrique

essentiellement) et l'ingénierie, études techniques 20 %. L'industrie représente 18 % de l'emploi indirect. Les activités de ces fournisseurs sont principalement la dépollution et la gestion

► 1. Emploi et population liés à la présence de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine



* Dont au sein du territoire d'inscription du site nucléaire de Nogent-sur-Seine.
Lecture : Le nombre d'emplois liés à l'effet indirect correspond à 500 salariés, dont 400 dans le territoire d'inscription. Avec leurs ménages, ils représentent une population liée de 1 310 personnes.
Champ : Région Grand Est et départements de la Seine-et-Marne et de l'Yonne ; emploi au lieu de travail.
Source : Insee, appariement Flores - Fichier tous salariés - FEE 2019 et Recensement de la population 2018 ; EDF, salariés, commandes et sous-traitance 2018-2019.

En partenariat avec :

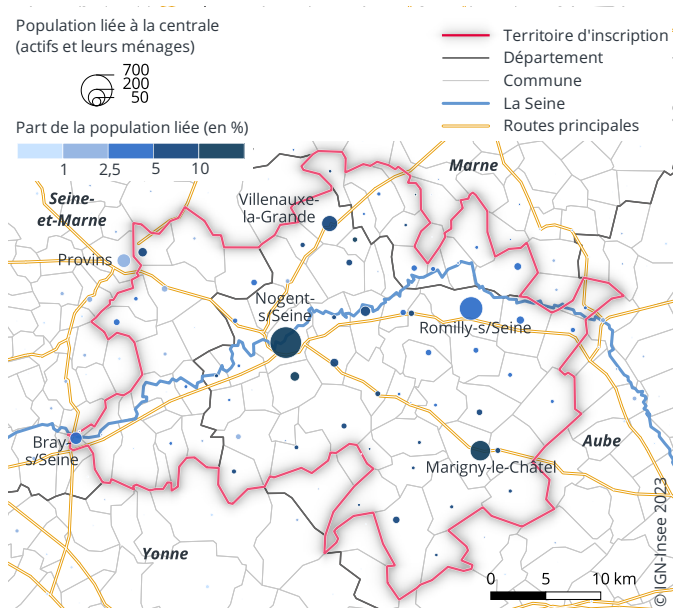
des déchets, la fabrication, l'installation et la réparation de machines et équipements.

La consommation des ménages des salariés directs et indirects se traduit par 530 **emplois induits** supplémentaires dans des activités comme le commerce, la construction ou les services publics de santé et d'enseignement.

Une zone d'influence à proximité de l'Île-de-France

Le **territoire d'inscription** de la centrale de Nogent-sur-Seine regroupe 76 communes dans lesquelles son influence économique est particulièrement marquée. Cette vaste zone couvre 47 communes au nord-ouest de l'Aube ► **figure 2** où une majorité de la population liée réside, et déborde sur la Seine-et-Marne et la Marne voisines (respectivement 19 et 10 communes). Elle compte 58 000 habitants en 2019, dont 36 % vivent à Romilly-sur-Seine ou Nogent-sur-Seine. L'habitat est plus dispersé en dehors d'un espace urbain constitué de ces deux communes et de Saint-Brice et Châlautre-la-Petite, situées dans la ceinture urbaine de Provins. Sur l'ensemble du territoire d'inscription, 5 % des habitants sont concernés par la présence de la centrale. Avec 730 résidents liés à la centrale, soit 12 % de la population, Nogent-sur-Seine est au deuxième rang des communes les plus concernées par la centrale, derrière Marigny-le-Châtel (17 %, soit 300 habitants). En nombre de personnes, Nogent-sur-Seine est en première position et devance Romilly-sur-Seine (400). En marge de l'Île-de-France, le territoire d'inscription est marqué par l'attractivité de la région parisienne. Un quart des actifs résidents, soit 5 740 personnes, travaillent dans l'aire d'attraction de Paris, dont 1 700 dans la commune de Provins. Ils sont beaucoup moins nombreux à faire la navette en sens inverse, si bien que le territoire ne compte que 83 emplois pour 100 actifs résidents. Cette orientation du marché du travail vers l'Île-de-France ne se traduit pas par des revenus globalement plus élevés : le niveau de vie médian est voisin de celui du département, tout comme la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté (16 %).

► 2. Répartition de la population liée à la centrale de Nogent-sur-Seine



Lecture : La population liée à la centrale de Nogent-sur-Seine représente 17 % des habitants de la commune de Marigny-le-Châtel, soit 300 personnes.
Source : Insee, appariement Flores - Fichier tous salariés - FEE 2019 et Recensement de la population 2018 ; EDF, salariés, commandes et sous-traitance 2018-2019.

Une croissance démographique au diapason de celle de l'Aube

Le territoire d'inscription gagne 10 500 habitants depuis 1962. D'abord limitée, la hausse s'accroît dans les années 80 où la population augmente au rythme de 0,6 % par an ; elle est portée par l'excédent migratoire en partie dû à la construction de la centrale. Au tournant des années 2010, le territoire retrouve une dynamique comparable liée à la périurbanisation de la région francilienne jusqu'à des zones de plus en plus éloignées. Il attire de nouveaux habitants, plus jeunes, plus diplômés et plus souvent actifs que les résidents. Ces migrations atténuent le vieillissement de la population. Ainsi, l'âge moyen est de 42 ans en 2019, comme dans l'Aube, alors que la population du territoire était en moyenne plus âgée de six mois en 1999. Les personnes de 65 ans ou plus représentent 22 % des habitants du territoire d'inscription, autant que dans le département.

L'économie du territoire se tertiarise, l'industrie fléchit

Dans un premier temps, l'emploi industriel fléchit moins vite que dans le département, en raison de la construction de la centrale, mais la baisse s'accélère ensuite. En quarante ans, l'emploi est divisé par 2,5 dans l'industrie tandis qu'il progresse de 70 % dans le tertiaire : le secteur industriel ne représente que 17 % de l'emploi du territoire en 2019. Dans ce contexte, l'électricité occupe une place de plus en plus importante dans le tissu productif local. La centrale et son plus gros fournisseur Orano font partie des six établissements industriels de plus de 100 salariés situés dans le territoire d'inscription. Dans ce classement figurent également les malteries Soufflet : cet établissement dépend d'un grand groupe multinational, devenu In vivo en 2021, qui emploie près de 5 000 salariés en France dont 940 sur le territoire d'inscription.

► Encadré - Un accroissement d'activité lié à la prolongation

En 2029, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine aura 40 ans, elle devra passer son 4^e réexamen périodique afin d'atteindre les standards de sûreté internationaux les plus récents et les plus exigeants et de pouvoir fonctionner 50 voire 60 ans. Cela générera un important accroissement d'activité sur une décennie, en lien étroit avec le territoire et les partenaires industriels d'EDF, afin de réaliser les évolutions nécessaires.

EDF

► Pour en savoir plus

- **Franco E. et al.**, « Centrales nucléaires de Cattenom, Chooz et Nogent-sur-Seine : un effet économique marqué à proximité des établissements », Insee Analyses Grand Est, n° 176, mars 2024.
- **Rigolot S. et al.**, « Atlas industriel de Champagne-Ardenne », Insee Dossier Champagne-Ardenne, n° 26, novembre 2009.

Emmanuel Franco, Sylvain Moreau, Luc Naegele, Vincent Nieto (Insee)

Retrouvez plus de données et de documentation (sources et définitions) en téléchargement sur www.insee.fr

